

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D2206 Didactique de la langue française - articulation prima			
Ancien Code	PEDE2B26FRA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/M/Z/B/Z/M/C/B/C/M/Z/B/ Z/M/C/ EDB2260		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Raphaël VANTOMME (vantommer@helha.be) HELHa Campus Mons Marie-Françoise DESCHAMPS (deschampsfmf@helha.be) HELHa Gosselies Brigitte BRION (brionb@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Cyrielle BONTEMPS (bontempsc@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à affiner les connaissances des étudiants en didactique de la lecture (compréhension) ainsi qu'en didactique de la grammaire, de la conjugaison et de l'orthographe.

La boîte à outils initiée au Bloc 1 s'enrichit de nouveaux dispositifs reconnus par la recherche pour leur efficacité. Une réflexion est portée autour de la différenciation (obstacles socioculturels, rapport au savoir...).

Une réflexion de type épistémologique et didactique sera proposée dans une perspective de tuilage entre la section 2 et la section 3.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de concevoir et de justifier des séquences

d'apprentissage dans les domaines de la compréhension en lecture, de la grammaire et de l'orthographe, en tenant compte du rapport à l'écrit des élèves de l'enseignement primaire et des différences socioculturelles de ceux-ci.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de percevoir la progression de points de langue durant le tronc commun.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE2B26FRAA Didactique de la langue française - articulation primaire se 45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE2B26FRAA Didactique de la langue française - articulation primaire se 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique de la langue française - articulation primaire se			
Ancien Code	22_PEDE2B26FRAA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEDB2261		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Cyrielle BONTEMPS (bontempsc@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à affiner les connaissances des étudiants en didactique de la lecture (compréhension des textes à visée narrative, essentiellement) ainsi qu'en didactique de la grammaire, de la conjugaison et de l'orthographe. La boîte à outils initiée au Bloc 1 s'enrichit de nouveaux dispositifs reconnus par la recherche pour leur efficacité. Une réflexion est portée autour de la différenciation (obstacles socioculturels, rapport au savoir...). Une réflexion de type épistémologique et didactique sera proposée dans une perspective de tuilage entre la section 2 et la section 3.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de concevoir et de justifier des séquences d'apprentissage dans les domaines de la compréhension en lecture, de la grammaire et de l'orthographe, en tenant compte du rapport à l'écrit des élèves de l'enseignement primaire et des différences socioculturelles de ceux-ci. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de percevoir la progression de points de langue durant le tronc commun.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Savoirs et savoir-faire relatifs à la didactique de la lecture : compréhension ; interprétation d'un texte littéraire ; stratégies de lecture de textes à structure narrative (avant, pendant et après)
- Prise en compte dans les séquences d'apprentissage de certains obstacles à la lecture : culturels, sociaux, résistance et longueur des textes, processus de détournement, rapport à la lecture des élèves
- Didactique de la grammaire et de la conjugaison (y compris la cohérence des temps) en P5-P6 : analyse sous l'angle didactique et épistémologique
- Didactique de l'orthographe

Démarches d'apprentissage

Analyses de situations d'apprentissage pour en dégager les principaux concepts et intérêts.

- Conceptions d'activités d'apprentissage
- Lectures d'articles issus de la recherche en didactique
- Un travail complémentaire régulier à domicile est attendu de l'étudiant en préparation de certaines séances et/ou en prolongement d'autres.

Dispositifs d'aide à la réussite

La participation active des étudiant.e.s est sollicitée pendant les cours et après les cours.
L'enseignante reste disponible pour les questions des étudiants.

Sources et références

voir bibliographie du cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Les documents et notes de cours
- Des documents complémentaires (articles scientifiques)

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant présentera, à l'oral, sa boîte à outils, qu'il a initiée en B1, afin de démontrer sa maîtrise de la matière.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	100		
Période d'évaluation					Exm	100

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).